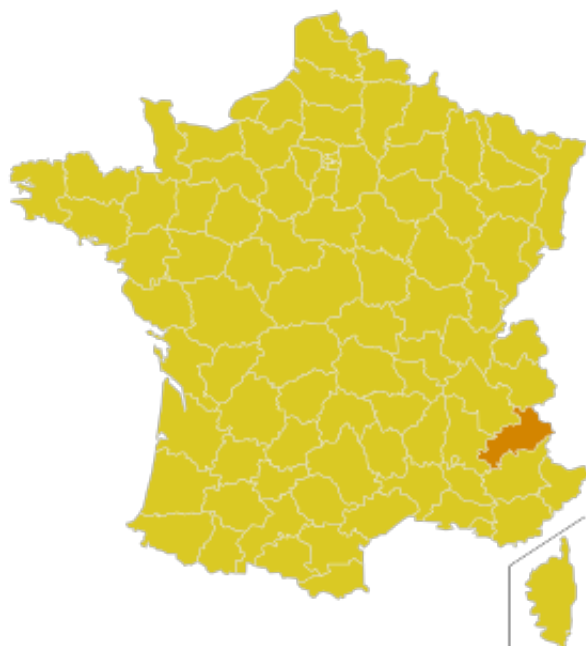


## Nominations dans le diocèse de Gap

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

**Date :** 1 juin 2015



Par décision de l'évêque de Gap et d'Embrun

- Les pères **Pierre Fournier** et **Éric Juretig** sont nommés membres du collège des consultants, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.
- Les pères **Joseph Aubin** et **Fernand Delaup** ne sont pas renouvelés comme membres du collège des consultants car ayant atteint la limite d'âge.
- Les pères **Marius Chevallier** et **Guy Corpataux** sont renouvelés comme membres du collège des consultants jusqu'à leurs soixante-quinze ans respectifs.
- Les pères **Jean-Michel Bardet**, **André Bernardi** et **Ludovic Frère** sont renouvelés comme membres du collège des consultants pour un mandat de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

*Donné à Gap, le 30 mars 2015*

- Le père **Édouard Le Conte** est nommé membre de l'équipe pastorale au service des paroisses du secteur pastoral du Briançonnais, avec résidence au presbytère de Briançon, à compter du 16 mai 2015, pour une durée indéterminée.

*Donné à Gap, le 16 mai 2015*

- Le père **Jean-Baptiste Tran** est nommé curé du secteur de La Saulce, avec résidence au presbytère de La Saulce. Cette nomination prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2015 pour une durée de six ans.
- Le père **Raymond Nfundiko**, barnabite d'origine congolaise, après avoir reçu l'autorisation d'exclaustration de la part de son prier général et donné son accord sur la nomination, est nommé prêtre de l'équipe pastorale du Veynois, avec résidence au presbytère de Veynes. Cette nomination prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2015.
- Le père **Jean-Marie Dezon** est nommé chapelain au sanctuaire Notre-Dame du Laus, avec résidence au sanctuaire. Il conserve sa mission de délégué épiscopal à la pastorale de la santé. Cette nomination prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2015.
- Le père **Antoine de Padoue Chonang**, ayant demandé à Mgr **Samuel Kleda**, archevêque de Douala (Cameroun), l'autorisation de vivre une année sabbatique sur le diocèse de Gap et d'Embrun, est nommé, avec accord de Mgr Kleda, prêtre membre de l'équipe pastorale de la paroisse Saint-Arnoux pour le Gapençais, avec résidence au presbytère de Gap. À sa demande, il exercera une partie de sa mission dans la découverte des réalités médiatiques de notre diocèse. Cette nomination prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

*Donné à Gap, le 28 mai 2015*